

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 27 mars 2024, à 18h30, au local 115

ÉTAIENT PRÉSENTS:

| | |
|--------------------|-------------------------------------|
| Aimé-Patrice Bayoi | Représentante des parents-substitut |
| Sonia Bergeron | Représentante des enseignants-tes |
| Véronique Bouffard | Représentante des parents |
| Josée Drouin | Responsable du service de garde |
| Sophie Genest | Représentante des parents |
| Marie-Josée Hudon | Représentante des enseignants-tes |
| Raphaël Lebailly | Représentante des parents |
| Véronique Morin | Représentante des parents |
| Cathy Paquet | Représentante des enseignants-tes |

ÉTAIENT ABSENTES :

| | |
|------------------|-----------------------------------|
| Sylvie Duchêne | Représentante du service de garde |
| Maggy Gaeremynck | Représentante des enseignants-tes |
| Joanie Lambert | Représentante des parents |
| Mélanie Proulx | Représentante des parents |

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Madame Gina Gagné Directrice

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

En l'absence de madame la présidente Mélanie Proulx, monsieur Raphaël Lebailly occupe le poste de président-substitut.

Monsieur Raphaël Lebailly souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 33.

CÉ-23/24-027

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en ajoutant les points suivants:

- 20.1 Consultation obligatoire des élèves
- 20.2 Éclipse solaire du 8 avril 2024
- 20.3 Semaine sans écran
- 20.4 Crochets

ADOPTÉE

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2024

Il est proposé par madame Marie-Josée Hudon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 janvier 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et annonce aux membres de ce présent conseil qu'il n'y aura pas de local vert comme annoncé à la séance précédente. Après discussion avec l'équipe-école, il a été convenu que le budget pour ce projet sera utilisé autrement dans l'école. Cependant, les travaux d'aménagement pour les deux (2) locaux additionnels à même le service de garde débiteront en juin, comme prévu.

5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Deux membres du public sont présents, monsieur Patrick Ebah N'Gole et monsieur Jean-François Veilleux. Madame la directrice Gina Gagné présente monsieur Jean-François Veilleux, enseignant et représentant syndical des enseignants, et elle explique que ce dernier fera une intervention au prochain point à l'ordre du jour.

Monsieur Aimé-Patrice Bayoi, représentant des parents-substitut, prend la parole et aborde le sujet de la violence à l'école. Il souligne l'importance de bien intégrer les élèves dans leur milieu scolaire et il estime que chaque enfant victime de violence devrait être rencontré par la direction. Monsieur Bayoi ajoute que toutes les parties impliquées (parents de la victime, victime, agresseur et ses parents) devraient être présentes lors de cette rencontre. Madame Gina Gagné explique le processus actuellement en place pour accompagner les élèves victimes de violence. Par ailleurs, elle invite monsieur Bayoi à communiquer directement avec elle s'il sent que son enfant ou un élève vit une situation particulière à l'école.

6. APPROBATION DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Madame la directrice Gina Gagné présente le document « Projet éducatif 2023-2027 » de l'école Guillaume-Mathieu. Elle explique les différentes sections du document et répond à quelques questions et interrogations à cet égard.

Madame Gina Gagné cède la parole à monsieur Jean-François Veilleux, représentant syndical des enseignants. Ce dernier présente une lettre dont l'objet est une dissidence liée au contenu du projet éducatif. Malgré un consensus sur les grandes orientations du document, l'équipe-école s'oppose à la vision comptable de la réussite basée sur des cibles à atteindre (cibles chiffrées). Monsieur Veilleux exprime aux membres les inquiétudes de l'équipe-école au regard du projet éducatif présenté et répond aux différentes questions des membres.

Après un échange entre les membres et monsieur Veilleux, un vote a lieu. Ainsi, la majorité des membres s'opposent au projet éducatif avec des barèmes chiffrés, tel que présenté.

Madame Sophie Genest invite monsieur Veilleux à transmettre les inquiétudes et les constats de l'équipe-école à la direction de la gouvernance scolaire en mentionnant que l'équipe détient l'appui des membres du conseil d'établissement. Monsieur Veilleux souhaite d'abord obtenir l'approbation des enseignants avant de poursuivre cette démarche. Le but de son intervention, à cette séance, est d'adresser la situation et d'exprimer la réalité de notre milieu scolaire.

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Genest et majoritairement résolu de ne pas approuver le Projet éducatif tel que présenté, soit avec des objectifs chiffrés.

NON ADOPTÉE

CÉ-23/24-030 7. APPROBATION – MODIFICATION À L'HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE POUR L'ACCUEIL DES FUTURES ÉLÈVES

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe les membres du présent conseil que l'accueil des futurs élèves au préscolaire de l'école Guillaume-Mathieu aura lieu le 3 juin 2024. Les élèves actuels du préscolaire seront donc en congé pour la journée. Le service de garde sera accessible pour les élèves inscrits.

Il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu d'adopter la modification au calendrier scolaire pour les élèves actuels du préscolaire afin de permettre une journée d'accueil aux futurs élèves du préscolaire et leurs parents, le 3 juin prochain. Les futurs élèves seront séparés en deux (2) groupes et la journée d'accueil se déroulera toute la journée.

ADOPTÉE

CÉ-23/24-031 8. APPROBATION DU CALENDRIER DES SORTIES ÉDUCATIVES

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et présente le tableau des sorties éducatives qui avait préalablement été envoyé aux membres du présent conseil pour approbation par courriel. Quelques modifications ont été apportées au document puisqu'il manquait toujours certains coûts reliés au transport par autobus.

Cette année, les classes de 2^e année effectueront une sortie au Camp Trois-Saumons, le 5 juin 2024. En raison du nombre d'heures d'activités sur le site et de l'heure du retour qui aura lieu entre 20h30 et 21h00, il est souhaité de donner « congé de jour de classe », le lendemain, aux élèves participants.

Pour ce faire, le conseil d'établissement doit donner son approbation à ce changement d'horaire scolaire.

Il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu d'approuver le calendrier des sorties éducatives ainsi que le « congé de jour de classe » le lendemain aux élèves participants à la sortie au Camp Trois-Saumons.

ADOPTÉE

CÉ-23/24-032 9. APPROBATION DE LA PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE 2024-2025

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe les membres du présent conseil que la date du 13 septembre 2024 a été fixée pour la prise de la photo scolaire. La photo des finissants, quant à elle, aura lieu le 18 avril 2025.

Le studio EnfantsClik! a été retenu pour l'occasion. Les parents seront informés via l'Info-parents et ces dates seront inscrites au calendrier scolaire 2024-2025 de l'école.

Mme Véronique Bouffard prend la parole et demande s'il est possible d'opter pour un studio photographique différent pour l'an prochain. Après une discussion, il est convenu que le studio EnfantsClik! sera retenu pour l'année scolaire 2024-2025 et qu'un nouveau studio sera considéré pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par monsieur Raphaël Lebailly et unanimement résolu d'approuver les dates et le studio photographique retenus pour la photo scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE

10. PLAN DE RATTRAPAGE

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe les membres de ce conseil d'établissement de la tenue de trois (3) jours d'ateliers d'enseignement au cours de la semaine de relâche. Ces ateliers étaient réservés aux élèves préalablement ciblés par les enseignants. Madame Gina Gagné est satisfaite du déroulement des ateliers ainsi que du niveau de participation des élèves.

Aussi, madame la directrice Gina Gagné confirme la prolongation des différentes mesures mises en place afin de soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire (coenseignement, aide à la classe, tutorat, ajout de TES).

Les besoins de notre milieu seront réévalués à la fin du mois d'avril et une demande de prolongation pourrait être déposée.

11. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Madame Gina Gagné présente le document « Résultats au regard du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence ». Elle informe les membres que ce document a été préparé en collaboration avec madame Roxanne Lemieux, technicienne en éducation spécialisée. Madame Gagné mentionne qu'elle est interpellée par les résultats. Visiblement, il y a trop de violence à l'école.

La zone vulnérable demeure la cour d'école. Plusieurs moyens seront déployés prochainement afin de diminuer les comportements violents et de minimiser les risques de blessures dans cette zone.

Par ailleurs, madame Roxanne Lemieux, technicienne en éducation spécialisée, a conçu différents ateliers portant sur la gestion des conflits et l'intimidation. Ces ateliers ont été présentés aux élèves dans le but de leur fournir des outils afin de développer leurs compétences émotionnelles ainsi que pour leur présenter une démarche claire en ce qui concerne la résolution des conflits.

12. DEUXIÈME BULLETIN – RENCONTRE DE PARENTS

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe que la fin de la deuxième étape de l'année scolaire s'est terminée le 1^{er} mars 2024. Les bulletins sont maintenant disponibles pour consultation sur le portail Mozaïk parents. Les enseignants-tes ont été avisés-ées qu'ils-elles peuvent rencontrer les parents pour les élèves ciblés de leur classe.

13. SUIVI - BIBLIOTHÈQUE

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe les membres du conseil qu'un membre de l'équipe du STNRI est venu installer le câblage réseau au cours de la semaine dernière. La semaine prochaine, un technicien doit passer pour venir établir la connexion au réseau.

Ainsi, l'ouverture de la bibliothèque est repoussée jusqu'à ce que l'ordinateur soit fonctionnel.

14. MOOZOOM

Madame Gina Gagné prend la parole et informe les membres de ce conseil que l'équipe-école doit de plus en plus aider les élèves à développer leurs compétences émotionnelles. Certains sont confrontés à des enjeux de santé mentale, comme de l'anxiété. Ainsi, l'école a fait l'acquisition d'une licence annuelle de la plateforme Moozoom. Cette plateforme propose une approche simple et systémique pour le développement de l'apprentissage socio-émotionnel dans les écoles.

Sous forme de mini-films relatifs ceux-ci s'adaptent aux routines quotidiennes des enseignants-tes et sont disponibles dans une bibliothèque virtuelle, et ce gratuitement. Des ateliers sont également disponibles pour les parents qui désirent aider un enfant à développer ses compétences émotionnelles.

15. PASSAGE PRIMAIRE - SECONDAIRE

Madame Gina Gagné prend la parole et informe les membres qu'une visite personnalisée de la Polyvalente de Charlesbourg est prévue le 13 juin prochain pour un groupe d'élèves ciblé. Cette visite a pour but d'assurer une meilleure transition lors de leur passage du primaire vers le secondaire.

16. COMPTE RENDU DES DÉLÉGUÉES AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Joanie Lambert est absente ce soir. Un compte rendu de la séance du comité de parents tenue le 13 mars 2024 sera présenté lors de la rencontre du conseil d'établissement du 30 avril prochain.

17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENCE

Madame Mélanie Proulx étant absente ce soir, il n'y aura pas d'information de la présidence à cette séance.

18. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole et informe les nouveaux membres au conseil d'établissement de l'existence d'une formation (disponible en ligne) pour eux.

D'ailleurs, cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.

Composée de capsules, d'un cahier et de fiches thématiques, cette formation est accessible en tout temps, en fonction des sujets traités pendant l'année scolaire. Il suffit de saisir le lien suivant: [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#). Madame Gagné invite les membres à compléter ces capsules, si cela n'est pas déjà fait.

19. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Josée Drouin, responsable du service de garde, prend la parole et fait un retour sur le sondage en lien avec le bien-être à l'école. Plus précisément, elle mentionne que la violence n'est en aucun cas tolérée au service de garde. Aussi, madame Josée Drouin affirme que sa porte est toujours ouverte pour écouter les élèves qui vivent des situations particulières à l'école ou qui ont besoin d'être écoutés.

Ensuite, madame Drouin mentionne que les éducatrices ont travaillé très fort à la préparation des activités prévues pour les prochaines journées pédagogiques. Plusieurs thèmes ludiques seront abordés pour le plaisir des élèves.

Par ailleurs, madame Josée Drouin informe les membres du conseil qu'il y a actuellement un mouvement de mobilisation au sein de l'équipe du service de garde. De plus, cinq (5) éducateur-trices en service de garde se sont nouvellement greffés à l'équipe. Ces deux facteurs entraînent une vague de positivisme à l'interne.

20. AUTRES SUJETS :

20.1 Consultation obligatoire des élèves

Madame Sophie Genest prend la parole et mentionne que la fiche technique 19 relative au Volet 3 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement concerne la consultation des élèves et les moyens possibles pour y donner suite.

Effectivement, au moins une fois par année scolaire, le conseil d'établissement doit consulter les élèves ou un groupe d'élèves. Pour les membres du conseil, c'est l'occasion unique de mieux connaître les élèves, d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'école et de fonder leurs décisions sur les préoccupations ou besoins réels des élèves.

Madame Genest poursuit en mentionnant qu'il serait justifié de consulter à nouveau les élèves quant au climat scolaire ou quant à l'aménagement physique des lieux. Il serait également intéressant d'éclaircir certaines questions du sondage sur le bien-être présenté aux élèves afin de mieux interpréter les résultats présentés par la direction.

Elle propose de rédiger un questionnaire simple qui pourrait être présenté à quelques élèves lors d'une petite rencontre prévue à l'école sur l'heure du dîner, comme cela a été fait l'an dernier.

Tous les membres approuvent. Bien entendu, cette consultation sera menée sous le couvert de la confidentialité des résultats et des renseignements personnels des élèves. Madame Gina Gagnée discutera de ce projet avec les membres du CPE afin de déterminer comment et à quel moment cette opération pourrait être menée.

20.2 Éclipse solaire du 8 avril 2024

Madame la directrice Gina Gagnée prend la parole et informe les membres du déroulement de la journée du 8 avril. Il y aura présence des élèves à l'école. Le Centre de services scolaire demande aux directions d'école de garder les élèves du primaire à l'intérieur des établissements scolaires par mesure de sécurité.

Aussi, une paire de lunettes sera offerte aux élèves et aux parents qui quitteront l'école pendant l'éclipse solaire. Une projection de l'éclipse sera présentée aux élèves qui demeurent à l'école. Le départ des élèves marcheur est prévu pour 16 h 45 afin d'assurer un retour sécuritaire à la maison. Tous les détails de cette journée seront acheminés aux parents par courriel sous peu.

Certains membres du conseil manifestent leur déception par rapport au fait que les élèves ne puissent pas profiter de ce phénomène scientifique ainsi que de cette opportunité académique.

20.3 Semaine sans écran

Lors d'une séance en mai dernier, un parent du public qui assistait à la séance a relaté le projet qu'elle a fait vivre à ses élèves, soit « une semaine sans écran ». Elle a mentionné que ce fut toute une expérience et qu'ensuite elle a eu l'idée de venir en parler à notre conseil d'établissement afin de suggérer ce projet à notre équipe-école.

Madame Véronique Morin, représentante des parents, propose de présenter à nouveau le projet à l'équipe-école.

Après un échange entre les membres présents, il est convenu de soumettre le projet à l'équipe-école au début de l'année scolaire 2024-2025. Le projet est très intéressant, mais il est actuellement irréaliste de pouvoir réussir ce défi puisque plusieurs projets scolaires en cours nécessitent l'utilisation d'appareils technologiques. Donc, madame Gina Gagné invite madame Morin à soumettre le projet « une semaine sans écran » en début d'année scolaire 2024-2025.

20.4 Crochets

Madame Sophie Genest, représentante des parents, prend la parole et souligne qu'il semble toujours y avoir une problématique en ce qui concerne le nombre de crochets disponibles pour les élèves. Madame Genest demande s'il serait possible d'utiliser les crochets à droite du secrétariat afin de libérer un peu d'espace dans les couloirs.

Madame Gina Gagné informe madame Genest qu'il reste toujours deux (2) sections de crochets à installer. Étant donné le fait que les crochets à droite du secrétariat sont loin des locaux de classe et qu'ils sont sans surveillance, leur utilisation n'est pas optimale. Madame Gagné poursuit en mentionnant qu'il serait possible de faire un test avec le groupe de madame Véronique Pageau (301) afin de vérifier s'il est concevable de transférer un groupe d'élèves à cet endroit.

CÉ-23/24-033 21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ou reportés à la prochaine séance, il est proposé par madame Marie-Josée Hudon et unanimement résolu que la séance soit levée à 21 h 00. La prochaine séance est prévue le 30 avril prochain.

ADOPTÉE

La directrice

Gina Gagné

La présidente

Mélanie Proulx

La secrétaire

Mélissa Sabourin